

en a aussi sur les allocations de voiture que reçoivent des ministres pour des voitures qu'ils ne possèdent pas.

De nombreuses autres questions importantes restent sans réponse, bien qu'on nous ait assurés du contraire. Avant la fin de la session de cet après-midi, il est temps que le gouvernement nous fournisse une explication complète et exhaustive sur les motifs qui l'ont poussé à revenir sur une promesse réitérée au moins à cinq reprises à la Chambre, soit qu'il répondrait aux questions légitimes du peuple canadien.

Des voix: Bravo!

M. Cossitt: Je voudrais vous citer un autre exemple qui peut sembler quelque peu futile. J'ai déjà posé une question au ministre des Transports concernant les cinq jolies filles qui sont descendues d'un avion du gouvernement en provenance de Saskatoon à sa suite. Pendant plus d'un an, il a refusé de répondre à cette question. Il a déclaré que la réponse était prête depuis des mois, mais c'était il y a trois mois. Nous attendons toujours.

M. Alexander: Qui étaient ces jeunes filles?

M. Cossitt: En conclusion, j'estime que toutes les informations concernant des dépenses effectuées par les ministres du Cabinet aux frais du contribuable et pour lesquelles nous-mêmes, en tant que députés, et tous les citoyens du Canada, payons, devraient être fournies à la Chambre. Le gouvernement a caché la vérité et dissimulé des faits.

M. Alexander: C'est honteux!

M. Cossitt: Si ce n'était antiparlementaire, je dirais que le secrétaire parlementaire du ministre et le vice-premier ministre ont menti à la Chambre; mais comme je ne veux pas déroger aux usages parlementaires, je ne le dirai pas.

Des voix: Bravo!

M. Goodale: C'est aussi que c'est faux.

M. Cossitt: La vérité blesse.

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: C'est pourquoi nous avons un nouveau secrétaire parlementaire.

[Français]

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, au soutien des nombreuses questions auxquelles j'ai répondu tout à l'heure, j'ai ici deux caisses de documents qui doivent être déposés et plusieurs de ces documents comportent réponses aux questions qui ont été posées par l'honorable député. S'il pouvait prendre la peine d'attendre que les documents soient disponibles, d'en prendre connaissance, de les lire, il obtiendrait réponse à de très nombreuses questions qu'il a lui-même posées. Maintenant j'en appelle quand même à sa courtoisie et à sa patience, et j'en appelle à son bon sens également pour comprendre que je n'ai été assermenté qu'à 10 heures ce matin, j'ai répondu à quelque

Questions au Feuilleton

500 questions cet après-midi et j'apprécieraient qu'il pose à nouveau les questions auxquelles il n'a pas encore obtenu réponse. Elles seront inscrites au *Feuilleton* dès demain et nous ferons un effort particulier pour y répondre de façon complète et précise.

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. BLACKBURN—LE TRANSPORT PAR AVION DE L'ÉTAT DE MINISTRES ET DE DÉPUTÉS DE L'ARRIÈRE-BAN

M. Blackburn: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Sauf erreur, trois députés libéraux de l'arrière-ban et trois ministres du cabinet prennent l'avion ce soir pour Brantford, ville de ma circonscription. Je me demande s'il est normal que ces trois députés et ces trois ministres empruntent un appareil du gouvernement pour se rendre à ce genre de banquet politique?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait peut-être demander ce renseignement à un autre moment, mais une chose est certaine, il n'y a pas là un motif suffisant pour soulever la question de privilège.

Une voix: Le fantôme d'Otto Lang rôde toujours.

M. GOODALE—M^{me} CAMPAGNOLO—LA POSSIBILITÉ D'UNE QUESTION DE PRIVILÈGE FONDÉE SUR LES PROPOS DE M. COSSITT

M. Goodale: Monsieur l'Orateur, au sujet des observations que vient de faire le député de Leeds, j'aimerais me réserver le droit de soulever la question de privilège demain en réponse à ses propos. Je tiens au préalable à en vérifier soigneusement la transcription dans le *hansard* pour déterminer s'il a porté atteinte à mes privilèges de député.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à une affirmation du député de Leeds. La question qui concernait les «cinq jolies filles» a effectivement reçu une réponse. Il s'agissait de mon personnel et de moi-même.

Des voix: Bravo!

Mme Campagnolo: Cela fait quatre, et non cinq. Il n'est pas très bien en mesure de distinguer une femme d'une jeune fille, ni d'expliquer la présence à bord de ces femmes, qui se trouvaient en service commandé pour le plus grand bien de la population canadienne.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Le discours du prochain premier ministre.

M. Hnatyshyn: Que faisiez-vous à Saskatoon? Cela, j'aimerais bien le savoir. Que vous soyez jolie ou non n'a rien à voir à l'affaire.